

La vie sociale de l'immigré

<"xml encoding="UTF-8?>

L'immigré et les gens



L'immigré doit cohabiter dans le pays d'accueil avec des personnes de religions différentes, que ce soit dans son travail, ou dans son voisinage. Sur ce il doit faire attention aux relations qui le rapprocheront des autres, et à l'image saine qu'il devra donner de la personne musulmane pratiquante, suivant les règles légales imposées par l'islam quant aux morales et :aux normes des relations humaines avec les autres religions dont nous citons

Le ménagement des autres: car le prophète (ps) a dit "le ménagement des autres est la -1
"moitié de la croyance, et l'indulgence est la moitié de la vie1

Le ménagement des autres s'accomplit par la tolérance de leurs petits défauts et leurs petites fautes, le pardon, la bonne humeur, le respect et surtout pas par l'humiliation ou le mépris. L'Imam Al Askari (as) explique les paroles de Dieu "tenez des propos bienveillants aux gens2" en disant "parlez bonnement à tous les gens, les croyants comme les non croyants, quant aux croyants, souriez, et quant aux non croyants, parlez avec ménagement, car par ceci vous les "pousserez à la croyance3

Le ménagement des gens est beaucoup apprécié de Dieu, selon ce qu'affirme le prophète "Mohamad en disant "le ménagement des gens est une bienfaisance4

La confiance et l'acquittement des dus: Dieu dit dans son livre "Dieu vous prescrit de -2 restituer les dépôts à leurs propriétaires et de vous montrer équitables quand vous êtes appelés à juger vos semblables. C'est là une noble mission que Dieu vous exhorte à remplir. "Dieu entend tout, voit tout.5

L'acquittement des dus est une des valeurs du croyant, et un instrument qui valorise l'image de l'Islam aux yeux des autres. Il est écrit dans les recommandations de l'Imam as-Sâdiq (as) à l'un de ses amis "je te recommande la piété, la dévotion, la pratique des recommandations de

Dieu, la prosternation, l'acquiescement des dus, la sincérité, le bon voisinage, c'est ce que nous a appris Mohamad (ps)" en ajoutant "tachez de donner une bonne image de nous, poussez les "autres à nous aimer non à nous détester, entourez nous de bien et éloignez nous du mal⁶

La lettre de l'Imam as-Sâdiq (as) à tous les Shiites affirme ceci à travers son riche contenu et ses nobles valeurs. Lorsqu'il dit à l'un de ses amis, Zayd Al Chaham "salut pour moi tout ceux qui écoutent et se conforment à mon message. Je vous recommande la crainte de Dieu le tout puissant, la dévotion pour votre religion, la persévérance pour atteindre Dieu, la sincérité, l'acquiescement des dus, la prosternation, le bon voisinage, c'est le message que nous transmet notre prophète Mohamad (ps), acquittez vous de vos dettes envers quiconque croyant fut-il ou non, car le prophète (ps) nous ordonne de rendre à toute personne son droit si petit qu'il soit, gardez de bonnes relations avec vos voisins et assistez à l'enterrement de leurs morts. Visitez les malades d'entre eux et sauvegardez leurs droits, car celui qui d'entre vous craint Dieu, se dévoue à sa religion, parle avec sincérité, s'acquiesce de toutes ses dettes et agit selon de nobles morales, me contentera lorsqu'on dira: c'est un Jaafari (un chiite), et qu'on affirmera qu'ainsi sont les valeurs de Jaafar (l'imam Ali), tandis que celui qui ne suit pas ses recommandations, me transmettra son déshonneur lorsqu'on affirmera: ainsi sont les valeurs .de Jaafar (l'Imam Ali)⁷

Le bon voisinage: le prophète Mohamad (ps) repartit les voisins en trois sections, selon les -3 droits qui leurs sont dus "les voisins sont trois, un qui requiert 3 droits, un qui en requiert 2, et un qui n'en requiert qu'un. celui qui requiert 3 droits est le voisin musulman proche, à qui vous devez le droit de voisinage, le droit de parenté et le droit de l'Islam. Celui qui requiert 2 droits est le voisin musulman, à qui vous devez le droit de voisinage et le droit de l'Islam. Et celui qui "n'en requiert qu'un est le voisin mécréant, à qui vous devez le droit de voisinage.⁸

"L'Imam as-Sâdiq (as) de son côté dit "maudit soit celui qui fait du mal à son voisin⁹

Car le voisin non musulman a un droit sur nous, celui du voisinage. Ce droit est vaste et englobe pas mal de devoirs, parmi lesquels cacher ses vices, sauvegarder sa réputation en son absence, l'aider en cas de besoin et ne pas lui faire du mal, à lui et à sa famille. Lorsque ces morales et ces valeurs sont respectées par un musulman dans un environnement non musulman, elles aident à promouvoir l'image de l'islam aux yeux des autres et peuvent parfois pousser les autres vers la vraie foi, à l'instar de ce voisin juif qui offensait souvent le prophète Mohamad (ps). Un jour le prophète le perdit de vue et demanda de ses nouvelles, on lui annonça qu'il était malade, alors le prophète (ps) lui fit une visite, et le juif s'étonna fortement

.par la noblesse de cette action à tel point qu'il décida d'adhérer à l'Islam

Les réunions de musique et de chants

La musique est parmi les interdictions de l'Islam, c'est pourquoi il est interdit d'assister aux réunions de musique et de chants semblables aux regroupements de divertissements et de .désobéissance¹⁰

L'immigré musulman doit éviter de pénétrer les lieux qui présentent ce genre de :divertissement, pour les raisons suivantes

Se soumettre à la volonté de Dieu qui nous incite à éloigner notre ouïe de tout ce qui ne -1
réfère pas à lui. Comme il est mentionné dans la lettre de droit de l'Imam Al Sajad (as) "le droit
de l'ouïe, est de la sauvegarder de tout ce qui trouve chemin au cœur sans lui fournir de bonnes
morales et nobles valeurs, car le cœur est notre porte parole, pour tout ce que nous possédons
"de bien ou de mal, et la force ne vient que de Dieu¹¹

Sauvegarder notre cœur du risque d'attraper les vices, car selon le prophète Mohamad (ps) -2
"gardez vous bien d'écouter la musique et les chants, ils alimentent les vices comme l'eau
"alimente les plantes¹²

Les critères du chant

Le chant est la vibration de la voix en vue de divertissement, et il est légalement interdit au
chanteur et à l'auditeur. La musique est de son côté le son qui émane d'un instrument de
musique, elle est interdite à celui qui la joue et celui qui l'écoute lorsqu'elle ressemble à la
musique des réunions de divertissement et de désobéissance, et elle peut être acceptable dans
.les conditions différentes¹³

Certains pays possèdent de la musique considérée par ses habitants comme étant de la
musique stricte et non divertissante, tandis qu'elle apparaît comme un élément de
divertissement aux yeux des autres. C'est pourquoi le critère légal et religieux qui définit la
musique interdite ne diffère pas entre les langues et les pays d'origine, de manière que l'achat
et la vente de la musique divertissante sont considérés illicites quelque soit l'origine ou la
.langue du pays de production¹⁴

La vue

L'immigré croyant doit craindre Dieu même à travers la vue, que l'Imam Ali (as) a désigné en
"disant "les yeux sont les capteurs des vices¹⁵

Le croyant doit aussi suivre les recommandations du prophète (ps) qui dit "évitons la curiosité du regard, car elle engendre la fantaisie et la négligence. Evitons la convoitise, car elle favorise l'avarice, et entraîne l'amour de la vie, qui est la clé de tout vice, le cœur de tout péché, et le
"destructeur de tout mérite.¹⁶

Il n'est pas suffisant de s'abstenir de l'adultère, il faut aussi contenir son regard, comme nous indique le prophète (ps) "chaque organe humain possède sa part de l'adultère, et les yeux la
"pratique à travers la vue¹⁷

Le regard illicite

L'homme ne peut regarder que le visage et les deux mains d'une femme étrangère musulmane, mais peut regarder les femmes étrangères non musulmanes qui apparaissent dans les magazines et à la télévision, sauf lorsque cette image appartient à une personne musulmane
.que l'immigré connaît

Le mariage avec une non musulmane

L'immigration peut durer pour certaine personne, de telle façon qu'il fonde sa vie à l'étranger et cherche parfois à se marier d'une personne non musulmane, de même que les femmes reçoivent des demandes de mariages d'hommes non musulmans. Le musulman ou la
?musulmane peuvent ils se marier à une personne appartenant à une autre religion

Le musulman peut se marier à une femme appartenant aux gens du livre (Ahl Al Kitab), à condition que ce mariage soit momentané et non durable par préférence. Il ne peut se marier à
.une femme mécréante, polythéiste ou athée comme la bouddhiste ou la servante du diable

La musulmane de son côté ne peut se marier à un homme d'une religion différente, même s'il
.appartient aux gens du livre¹⁸

L'apparence du musulman à l'étranger

Les habits frappants sont les habits que la personne ne doit pas porter pour leur couleur ou leur forme, car ils attirent fortement le regard par leur originalité¹⁹

Quant à la femme musulmane, elle doit porter le voile (hijab) et les habits qui dissimulent tout sauf le visage et le poignet, et ne doit surtout pas porter des habits qui peuvent par leur couleur ou leur forme, attirer les regards des étrangers et par suite engendrer la corruption²⁰

L'imitation des ennemis de l'Islam

Lorsque la femme garde son voile, et l'homme son apparence religieuse, ils bloquent ainsi l'invasion culturelle occidentale, surtout en ces jours où les ennemis de l'Islam essayent d'envahir les esprits de nos jeunes pour les détourner de leur objectif initial par des intérêts marginaux et superficiels comme la mode, et les moyens de divertissements commerciaux différents des objectifs saints de l'Islam

Points importants

Il est interdit de porter les habits qui aident à promouvoir les produits alcoolisés par exemple²¹, de même qu'il est interdit de se faire couper les cheveux par imitation pour les ennemis de l'Islam²²

.Le Fiqh de L'Immigre, Organization d'Al-Maaref Islamique *

-
- Al-Kafi, par al-cheikh Al-Klini, vol 2, p.117 -1
2- La sourate de la vache (Al Bakara), verset 83
3- Mostadrak al-wasael, par Al-mirza al-noury, vol 9, p.36
4- Rawdat Al Waizin, par al-Fatal al-Nisabouri, p.380
5- Sourate des femmes (An-Nisâ'), verset 58
6- Wasael ush-shia (islamique), par al-Hur al-Aamili, vol 8, p.400
7- Al-Kafi, par al-cheikh Al-Klini, vol 2, p.636
8- Mostadrak al-wasael, par Al-mirza al-noury, vol 8, p.424
9- Bihâr al-Anwâr, vol 71, p. 153
10- Les réponses aux consultations, par Al-sayid ali Al Khamenei, vol 2, p.119
11- Mostadrak al-wasael, par Al-mirza al-noury, vol 11, p.156

- 12- La balance de la sagesse (Mîzân al-Hikma) par Mohamadi al-rachihri, vol 3, p.2312
- 13- Les réponses aux consultations, par Al-sayid ali Al Khamenei, vol 2, p.23
- 14- Les réponses aux consultations, par Al-sayid ali Al Khamenei, vol 2, p.25
- 15- La balance de la sagesse (Mîzân al-Hikma) par Mohamadi al-rachihri, vol 4, p.3288
 - 16- Bihâr al-Anwâr, vol 100, p. 27
 - 17- Bihâr al-Anwâr, vol 101, p. 38
 - 18- Tahri'r al wasila, vol 2, p.254
- 19- Les réponses aux consultations, par Al-sayid ali Al Khamenei, vol 2, p.99
- 20- Les réponses aux consultations, par Al-sayid ali Al Khamenei, vol 2, p.100
- 21- Les réponses aux consultations, par Al-sayid ali Al Khamenei, vol 2, p.104
- 22- Les réponses aux consultations, par Al-sayid ali Al Khamenei, vol 2, p.103